Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 30745

Intitulé

Manager de l'habitat social et durable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Groupe conseil assurances formation (GCAF) Sup'tertiaire Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

313 Finances, banque, assurances, immobilier, 332n Expertise sociale et projets sociaux, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager assure la bonne gestion patrimoniale sur un territoire donné et veille à l'optimisation de la vacance des logements et parkings et participe au processus d'attribution.

Suite aux nouvelles dispositions concernant le secteur de l'Habitat Social il est amené à structurer l'activité de syndic et organiser les interactions avec les services supports et les équipes de gestion locative et assurer le développement commercial de la structure. Il garantit l'entretien et l'amélioration du patrimoine dans le respect de la politique

Leurs activités sont:

BLOC A : Participer à la Politique de la Ville à travers la Gestion de Proximité

BLOC B : Déclencher et suivre une opération de construction, de rénovation/réhabilitation dans l'Habitat Social (Maîtrise d'Ouvrage)

BLOC C : Gérer l'habitat social et durable

BLOC D : Manager les hommes et les équipes pour être acteur de la stratégie de l'entreprise.

Le titulaire est capable de:

Déterminer les acteurs qui sont à consulter afin d'élaborer la stratégie de concertation en tenant compte des plans d'actions du développement Social et Urbain (DSU) conformément aux priorités d'intervention et aux axes stratégiques définis par la société Organiser un programme de consultations et choisir leurs modalités pour soumettre les différents projets

Analyser le besoin d'implantation et étudier le marché pour déterminer l'opportunité de l'opération

Etablir une grille de critères d'analyse de projet d'architectes en vue de la sélection du maître d'œuvre

Analyser la faisabilité du projet foncier en tenant compte de l'approche en coût global pour une gestion économe et durable Construire un dossier d'attribution et déterminer les candidats éligibles au logement social

Déterminer le titulaire du bail

Actualiser le modèle de bail en prenant en compte les évolutions législatives et jurisprudentielles

Déterminer le choix du type de copropriété en fonction du cas proposé

Adapter un règlement de copropriété (RCP) pour l'immeuble concerné

Mettre en place des tableaux de bord (TDB) et des indicateurs de performance (KPI) pour adopter les solutions apportées aux problèmes rencontrées par la copropriété

Mettre en place des indicateurs de qualité, d'activité, d'efficience

Encadrer, évaluer et motiver les collaborateurs notamment dans le cadre des entretiens annuels d'évaluation pour faire émerger les talents et fidéliser les collaborateurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Habitat Social et Durable / Collectivités Territoriales - Services de l'Etat / Sociétés de Promotion-Construction / Administrateurs de Biens

Chef de projet (d'aménagement) ; Développeur ; Responsable de programme ; Responsable technique de patrimoine

Syndic HLM; Directeur du contentieux et du précontentieux; Responsable de la commercialisation Vente et/ou Mise en Location;

Directeur territorial / Directeur du Recouvrement

Responsable de site ou de secteur ; Directeur d'agence

Développeur social urbain ; Développeur de quartier

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

<u>M1706</u>: Promotion des ventes

<u>K1802</u>: Développement local

 $\underline{\text{K1404}}$: Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Réglementation d'activités :

Pour les intermédiaires (non propriétaires des biens gérés en copropriété) : Loi HOGUET du 2/01/1970 et Décret du 20/07/1972 : détention de la carte S (syndic)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

BLOC A : Participer à la Politique de la Ville à travers la Gestion de Proximité

BLOC B : Déclencher et suivre une opération de construction, de rénovation/réhabilitation dans l'Habitat Social (Maîtrise d'Ouvrage)

BLOC C : Gérer l'habitat social et durable

BLOC D : Manager les hommes et les équipes pour être acteur de la stratégie de l'entreprise.

Il faut valider les 4 blocs por avoir la certification

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|-----------------------------|--|
| Bloc de compétence n°1 de | Descriptif: |
| la fiche n° 30745 - Manager | -Identifier les différentes relations interpersonnelles au sein du |
| les hommes et les équipes | groupe pour désamorcer les situations de conflit notamment par la |
| pour être acteur de la | médiation et cerner les risques psychosociaux |
| stratégie de l'entreprise | Modalités d'évaluation : |
| | Simulation d'entretien avec un collaborateur interprété par |
| | l'examinateur |
| Bloc de compétence n°2 de | C 1 : Gérer les logements et accompagner les locataires dans une |
| la fiche n° 30745 - Gérer | démarche sociale |
| l'habitat social et durable | Compétences: |
| Thableac Social Cc dallable | -Construire un dossier d'attribution et déterminer les candidats |
| | éligibles au logement social |
| | -Déterminer le titulaire du bail |
| | -Actualiser le modèle de bail en prenant en compte les évolutions |
| | législatives et jurisprudentielles |
| | Modalité d'évaluation |
| | A partir d'un dossier professionnel d'attribution de logement social |
| | rédaction d'une synthèse de 4 pages proposant les solutions |
| | adaptées |
| | C 2 Mettre en place et gérer une copropriété |
| | Compétences: |
| | -Déterminer le choix du type de copropriété en fonction du cas |
| | proposé |
| | -Adapter un règlement de copropriété (RCP) pour l'immeuble |
| | concerné |
| | -Mettre en place des tableaux de bord (TDB) et des indicateurs de |
| | performance (KPI) pour adopter les solutions apportées aux |
| | problèmes rencontrées par la copropriété |
| | Modalités d'évaluation: |
| | A partir d'un dossier professionnel de mise en copropriété d'un |
| | immeuble et/ou sur un immeuble en difficultés rédaction d'une |
| | synthèse de 4 pages proposant les solutions adaptées |
| Bloc de compétence n°3 de | Descriptif: |
| la fiche n° 30745 - | -Analyser le besoin d'implantation et étudier le marché pour |
| Déclencher et suivre une | déterminer l'opportunité de l'opération |
| 1 . | -Etablir une grille de critères d'analyse de projet d'architectes en vue |
| rénovation/réhabilitation | de la sélection du maître d'œuvre |
| dans l'Habitat Social | -Analyser la faisabilité du projet foncier en tenant compte de |
| (Maîtrise d'Ouvrage) | l'approche en coût global pour une gestion économe et durable |
| | Modalité d'évaluation : |
| | Analyse juridique, financière, technique et environnementale d'un |
| | projet de construction, rénovation ou réhabilitation puis rédaction |
| | d'une synthèse présentée à l'oral |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--------------------------------|--|
| Bloc de compétence n°4 de | Descriptif: |
| la fiche n° 30745 - Participer | déterminer les acteurs qui sont à consulter afin d'élaborer la |
| à la Politique de la Ville à | stratégie de concertation en tenant compte des plans d'action du |
| travers la Gestion de | développement social urbain DSU conformément aux priorités |
| Proximité | d'intervention et aux axes stratégiques définis par la société |
| | organiser un programme de consultations et choisir leurs modalités |
| | pour soumettre les différents projets |
| | Modalités d'évaluation : |
| | Rédaction d'un projet sur une problématique en lien avec l'actualité |
| | de l'Habitat Social, présenté à l'Oral |

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUIN | ON COMPOSITION DES JURYS |
|---|------|---|
| Après un parcours de formation sous | X | 2 professionnels minimum accompagnés du |
| statut d'élève ou d'étudiant | | responsable pédagogique |
| En contrat d'apprentissage | X | 2 professionnels minimum accompagnés du responsable pédagogique |
| Après un parcours de formation continue | X | 2 professionnels minimum accompagnés du responsable pédagogique |
| En contrat de professionnalisation | X | 2 professionnels minimum accompagnés du responsable pédagogique |
| Par candidature individuelle | X | 2 professionnels minimum accompagnés du responsable pédagogique |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2017 | X | 2 professionnels minimum accompagnés du responsable pédagogique |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | Х |

| ccessible en Nouvelle Caledonie | ^ |
|----------------------------------|---|
| ccessible en Polynésie Française | Χ |
| | |

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de l'habitat social et durable" avec effet du 01 juin 2015, jusqu'au 24 mai 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

environ 12 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

contact@suptertiaire.com

Lieu(x) de certification :

Groupe conseil assurances formation (GCAF) Sup'tertiaire: Île-de-France - Paris (75) [Paris]

suptertiaire

32 rue de Paradis

75010 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

32 rue de Paradis - 75010 Paris

Historique de la certification :